

1 Ingénieur qualifié en restauration collective

Référence : 2024-07-0002/000 du 27 novembre 2024

Employeur : Centre Hospitalier Territorial Gustave Bourret



Cadre/Thématique : Ingénieur I^{er} qualifié / Alimentaire
cadre

Description des tâches et de la ingénierique

Durée du contrat/temps plein
pour le remplacement éventuel : en intérim jusqu'à 1 an

Local de travail : Intégrité locale

Date de début de l'offre : vendredi 27 novembre 2024

Poste à pourvoir : Remplacement

Date limite de candidature : vendredi 27 décembre 2024

Détails de l'offre : Service restauration

Missions

Elle est chargée, en équipe et suit les procédures qualifiées en ce qui concerne l'actualisation du site de l'ACT. Elle organise les actions de qualification de problèmes de qualité, analyse des causes fondamentales et réalise la rédaction des nouvelles qualités. Elle organise des audits internes et les audits fournisseurs.

Elle gère le système qualité en fonction des contraintes de l'ACT et applique les méthodes d'analyse des risques HAZOP. Elle suit les nouvelles réglementations et effectue la veille documentaire.

Elle participe et échange avec des groupes de travail d'ingénieurs, les services administratifs et autres services. Elle participe également au Comité de QM.

Activités principales :

- Mettre, contrôler la mise en œuvre de la politique qualité et du plan d'action qualité annuel de l'ACT (Comité de Production (CP) partagé sur les produits, matériels, processus et modifications de processus)
- Participer à la définition du plan d'action qualité de service interne
- Veiller à l'application permanente du système de maîtrise des risques (MCR) aux problèmes et services internes qualifiés
- Etre référent entre les services (ACT, SSI...) et acceptables de représenter le service interne pour le Centre Hospitalier auprès d'autres services
- Etablir et gérer les situations de crise (SC, plan bleu, plan catastrophe...)
- Mettre, coordonner et formaliser formaliser permanentement des équipes inter-services liés à l'hygiène et à la qualité
- Mettre en œuvre des outils de travail et de soutien des services qualité et de gestion des risques (indicateurs, tableaux de bord)
- Gestion de système documentaire (plan de forme, contrôle, classement)
- Recensement, identification, analyse et traitement des risques
- Veille réglementaire qualitative à son domaine d'activité
- Préparation des réunions qualité fondamentales et particulières, réalisation des comptes rendus, suivi des actions conclues
- Gestion et réalisation des audits internes et des actions d'améliorabilité en place et suivi des plans d'action corrective préventives (PP et non-conformes)
- Vérification de déroulement de la qualification des actions